

# Perspectives

N°19/100 – 31 mai 2019

## ENJEUX POLITIQUES – Parlement européen : que fera la majorité européiste ?

- **Les sondages ont été confirmés : une nette majorité européiste domine toujours le Parlement européen. Les citoyens se sont déplacés pour ces élections européennes<sup>1</sup>, montrant qu'ils se sentent concernés. Ils ont envoyé un message clair : l'Union européenne (UE) doit être un acteur, pas seulement les États. Elle doit leur apporter des résultats et pas seulement aux électeurs europhiles. D'ailleurs, les eurosceptiques attendent davantage de preuves que l'Europe peut remporter des succès.**
- **La situation géopolitique mondiale offre à l'UE une opportunité inespérée. Celle de démontrer que la coopération peut augmenter son levier géopolitique. Elle apporte aussi de nouveaux défis et demandera d'investir de nouveaux champs d'action avec peu de ressources supplémentaires. Il faudra donc faire preuve d'efficacité, mais aussi réviser les priorités.**

### Le grand loto européen : qui gagnera l'euromillion ?

Les premières étapes, à peine débutées, seront la constitution des groupes parlementaires européens, la formation de la nouvelle majorité parlementaire et la nomination de la nouvelle Commission européenne. L'absence d'une majorité traditionnelle (Parti populaire européen, PPE, et Socio-démocrates, S&D), oblige à élargir le compromis qui a gouverné le Parlement européen depuis son élection directe en 1979. Il faudra prendre en compte les libéraux (ADLE) et peut-être les Verts pour une majorité plus ample. Cette semaine, le président du Conseil européen D. Tusk a commencé à entendre les chefs d'État sur leurs souhaits concernant la présidence de la Commission européenne. Les Traités prévoient une double légitimation pour ce poste, avec le Conseil européen qui désigne un président en tenant compte

du résultat de l'élection du Parlement européen, ce dernier fournissant la validation finale. Cependant depuis 2014, a été introduit davantage d'automatisme dans cette nomination, par la désignation en amont des têtes de listes de chaque parti politique européen, les *Spitzenkandidaten*, dont celle du parti ayant gagné le plus de votes serait mécaniquement désignée à la présidence de la Commission. Ce changement devait répondre au besoin de renforcer la légitimité démocratique de la Commission et à augmenter la lisibilité du scrutin européen pour lutter contre l'abstention croissante. Mais le Conseil européen s'est prononcé contre la poursuite de ce processus et a revendiqué un retour à plus de liberté d'action, afin de mieux prendre en compte les qualités de *leadership* des candidats et leur expérience. Le rééquilibrage des forces européennes et la nécessité d'élargir la majorité semblent rendre caduque l'expérience des *Spitzenkandidaten* (encore fortement soutenue par le PPE, mais aussi par le Parlement européen et la Commission). Le besoin d'un équilibre entre partis, pays et institutions, dans un contexte où sont à renouveler le mandat du président du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, la présidence du Conseil européen et naturellement celui du Haut-représentant de la politique extérieure de l'UE, va jouer en faveur d'une plus forte liberté d'action du Conseil, c'est-à-dire des États.

### La prochaine Commission : voir plus loin

Jamais autant qu'aujourd'hui il ne s'est agi de travailler à forger une vision unique de la stratégie globale de l'UE, de redessiner en profondeur son fonctionnement, ses priorités, ses missions. Car l'UE est menacée et son action s'inscrit dans un monde où les considérations géopolitiques sont primordiales. Le multilatéralisme sur lequel elle s'est construite, avec le soutien des États-Unis, est remis en cause par l'administration Trump. Celle-ci met en risque la

<sup>1</sup> Consulter notre infographie : [Elections européennes : résultats](#)

relation de sécurité militaire avec l'Europe, dans le but d'augmenter son levier dans la négociation de nouvelles conditions commerciales. Le modèle économique chinois impacte la capacité du continent à rester compétitif. Le rôle de l'État chinois (gouverné par le Parti), en tant qu'acteur stratégique, met en danger une UE (gouvernée par des règles), qui considère que les acteurs n'agissent que dans leur propre intérêt purement économique.

S'il y a eu une prise de conscience de la menace chinoise, et un consensus existe sur ce point au sein du Conseil et de la Commission, s'agissant de la menace américaine, les pays sont plus divisés, car les États-Unis restent le pourvoyeur principal de sécurité dans l'UE. Il faudra trancher : soit l'UE peut se permettre une politique commerciale (et par conséquent de défense) indépendante des États-Unis, soit il faudra traiter les questions commerciales et sécuritaires ensemble (à noter que dans le Conseil le vote sur les questions de sécurité extérieure se fait à l'unanimité et que la proposition de vote à la majorité a été rejeté récemment à Sibiu).

Un changement de paradigme est aussi en cours sur la politique industrielle. L'UE a toujours adopté une approche dite « horizontale » : créer les conditions nécessaires pour que les forces de marché puissent agir et créer leurs champions. En face, la Chine, et dans une moindre mesure les États-Unis, suivent une approche plus « verticale », de sélection des secteurs à promouvoir directement, servant une stratégie de croissance et de puissance de long terme pour la nation.

Si l'État stratège a toujours eu la cote en France, en Allemagne, la conception ordo-libérale a toujours prévalu, préconisant l'action décentralisée et individuelle des acteurs économiques privés, avec l'État simplement dans le rôle de garant de la stabilité et de la concurrence. Par ailleurs, le puissant tissu de PME a toujours vu d'un mauvais œil le soutien et la promotion de grands groupes. Pourtant, c'est bien en Allemagne que A. Kramp-Karrenbauer, présidente de la CDU, a annoncé ce changement de paradigme dans la politique industrielle, que le ministre Altmeier a spécifié dans sa « stratégie industrielle nationale pour 2030 ». Le PPE a, par ailleurs, repris cette évolution, inscrivant dans son programme le concept d'économie sociale de marché adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle et évoquant une politique industrielle et de la

concurrence faisant naître des acteurs mondiaux et une protection des secteurs stratégiques.

## Au service d'une souveraineté européenne ?

Cette prise de conscience et ce changement de paradigme auront des conséquences sur les alliances entre les groupes européens, mais aussi sur la réécriture des nouvelles missions de la Commission et sur le pouvoir de ses commissaires.

Le programme du PPE sur ces points n'a pas d'écho dans le programme des libéraux européens. L'arrivée du parti d'E. Macron dans ce groupe pourrait facilement créer une passerelle sur les questions d'articulation entre la politique industrielle et de la concurrence. Les Verts pourraient jouer un rôle dans la discussion, si la transition écologique pouvait figurer dans les domaines stratégiques (avec une alliance probable avec les industriels allemands sur la question du développement du secteur des batteries électriques). Les S&D peuvent aussi facilement entrer dans ce débat et trouver intéressante l'idée de la droite européenne d'un fonds européen de transition pour les chômeurs pour encourager les changements structurels liés à la mondialisation et à la digitalisation.

Enfin, les politiques étrangère, commerciale et industrielle ne pourront plus être des domaines indépendants. Une approche holistique des trois est nécessaire en fonction d'un agenda stratégique qui doit s'écrire en amont. Le contrôle des IDE en Europe ne pourra plus être laissé uniquement dans le camp de la politique de la concurrence. Des considérations de sécurité devront être prises en compte. Le rôle du Haut-représentant pour les Affaires étrangères et la sécurité pourrait être étendu, afin qu'il ait le dernier mot, en prenant en compte l'intérêt supérieur de l'UE. Des solutions européennes de financement alternatif devront être proposées aux pays membres. Un comité de souveraineté économique abordant les questions stratégiques de façon transversale aux différents commissaires pourrait aussi être envisagé, ainsi qu'une institution capable de mettre en œuvre des sanctions.

Bref, le grand jeu des chaises musicales pour les postes-clés de l'UE, devra répondre à des logiques bien plus complexes que le simple pouvoir relatif des partis. ■

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
29/05/2019	<u>Italie – Scénario 2019-2020 : pas de récession, mais pas de reprise globale non plus</u>	Italie
28/05/2019	<u>Espagne – Scénario 2019-2020 : un ralentissement plus marqué de la croissance</u>	Espagne
24/05/2019	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
21/05/2019	<u>L'OBSERVATOIRE financier des Entreprises Agroalimentaires</u>	Agri-Agro
21/05/2019	<u>France – travail temporaire : tendances à mi-mai</u>	France, Sectoriel
17/05/2019	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
14/05/2019	<u>France – Immobilier résidentiel : évolutions récentes et perspectives 2019-2020</u>	France, immobilier
10/05/2019	<u>France – Scénario 2019-2020 : 2019, un pouvoir d'achat plus dynamique</u>	France
10/05/2019	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
02/05/2019	<u>Espagne – Enjeux politiques : une victoire pour la gauche</u>	Espagne
30/04/2019	<u>France – Enjeux politiques : réponse au grand débat</u>	France
24/04/2019	<u>Allemagne – Scénario 2019-2020 : un ralentissement plus marqué de la croissance</u>	Allemagne
23/04/2019	<u>Espagne - Enjeux politiques : l'élection de tous les possibles</u>	Espagne

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin Mourier

**Secrétariat de rédaction** : Fabienne Pesty

Contact : [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet** : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

**iPad** : application **Études ECO** disponible sur App store

**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*